

## Résolution pour la gratuité des transports publics pour les jeunes en formation

Le trafic motorisé ne cesse d'augmenter et commence à poser d'énormes problèmes, que ce soit au niveau du climat ou des infrastructures. L'impact écologique est important et difficilement réversible. Il est absolument nécessaire d'agir et de changer radicalement nos habitudes de transport.

L'État doit y participer, non pas en promulguant des interdictions, mais en encourageant un changement d'habitudes de façon positive. Le changement viendra à coup sûr de la nouvelle génération, sur laquelle les efforts doivent être concentrés. Ce sont les jeunes qui habiteront le monde de demain et il est nécessaire de les appuyer dans leur devoir de préserver l'environnement.

**Nous demandons donc que dans le canton de Fribourg les transports publics deviennent gratuits pour tous les jeunes en formation.**

Une telle mesure aurait un effet incitatif très important et durable pour l'utilisation des transports en commun. C'est un effet dans leur jeunesse que les personnes prennent leurs habitudes en matière de mobilité. Pour convaincre les jeunes de les utiliser, les transports publics doivent être aussi attractifs que possible, que ce soit en matière de prestations ou de prix. Les transports en commun doivent être favorisés par rapport à la voiture.

La gratuité permettrait par ailleurs de décharger financièrement les familles et les jeunes de façon significative.

Finalement, le canton de Fribourg deviendrait un exemple en matière de protection de l'environnement, d'aide aux familles et aux jeunes.

L'Assemblée charge le comité de lancer une motion populaire réclamant la gratuité des transports publics sur sol fribourgeois pour les jeunes en formation.